



COMMUNIQUE DE PRESSE

Lille, le 16 septembre 2011

A l'occasion du « Parking Day », événement mondial de réappropriation de l'espace public, le Collectif Place aux Piétons sera présent ce Samedi 17 Septembre en centre ville de Lille, de 11 h 30 à 14 h 30. Le lieu sera Place Rihour, ou Rue Jean Roisin, ou Rue Grande Chaussée selon les possibilités (voir contact presse ci dessous pour confirmation).

Conformément à la philosophie du « Parking Day », le Collectif y réservera une place de parking et l'utilisera pour y stationner un *espace convivial de rencontre* (Construction évolutive d'un parc éphémère, station de gonflage à vélo, Golf entre les voitures, livre blanc sur la mobilité, détente). En cette semaine de la mobilité, nous en profiterons pour continuer le travail d'information sur la mobilité douce, en continuant la pétition pour une Grand Place piétonne lancée avant l'été. (Plus de 1300 signataires aujourd'hui)

Contact presse : François Xavier CATTEAU 06.07.71.41.77

Le Collectif Place aux Piétons a été créé le 6 mai 2011 et regroupe 13 organisations : Amis de Klimato, Amis de la Terre, ATTAC Villeneuve d'Ascq, CAP 21, Droit au Vélo, Environnement et Développement Alternatif, Europe Ecologie Les Verts Lille, Lilletransport.com, Nord Ecologie Conseil, Parti de Gauche Lille Métropole , UFC Que Choisir Lille, Union Nationale des Aveugles et Déficients Visuels (UNADEV), Union des Voyageurs du Nord – FNAUT NPdC. Son objectif est de limiter la circulation automobile en ville et de rendre aux piétons et cyclistes les espaces qu'ils méritent (intérêt touristique, qualité de vie, rues étroites, etc...).

Limiter la circulation des automobiles et poids lourds est un impératif pour atteindre plusieurs objectifs indispensables de protection de la santé et de l'environnement :

- Diminuer les gaz à effet de serre (néfastes pour le climat) et le gaspillage de carburant
- Diminuer la pollution de l'air (particules fines, oxydes d'azote, ozone, suies...)
- Diminuer le niveau de bruit (cause de fatigue, stress...)
- Diminuer les causes d'accident,
- Faciliter la vie des personnes handicapées et des personnes à mobilité réduite (séniors, poussettes...)
- Augmenter l'espace public pour plus de convivialité et tisser des liens entre les personnes.

Et d'une façon générale améliorer la qualité de la vie en ville.
